HSBC EE ISR ACTIONS EURO

Reporting mensuel
30 juin 2025
Part F (EUR)
Code AMF : **(C) 990000087369**
Durée de placement recommandée : **5 ans**

Objectif de gestion

Le Compartiment a pour objectif de gestion de rechercher à maximiser la performance, sur sa durée de placement recommandée, par la mise en œuvre d'une gestion exposée sur les marchés d'actions de pays de la zone euro en sélectionnant des valeurs qui satisfont à des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (E.S.G.) et de qualité financière.
Le Compartiment n'a pas d'indicateur de référence. A titre d'information, la performance du Compartiment pourra être comparée à l'indicateur de référence suivant : MSCI EMU (NR).
Le Compartiment est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé pour évaluer la performance. Il n'y a pas de contrainte relative à l'indicateur utilisé lors de la construction du portefeuille.
La stratégie d'investissement du Compartiment est une gestion directe en actions de la zone euro au sein d' un univers ISR (Investissement Socialement Responsable). Le portefeuille est déterminé en application d'un processus de sélection des titres reposant sur des critères extra-financiers et financiers.

Allocation d'actifs

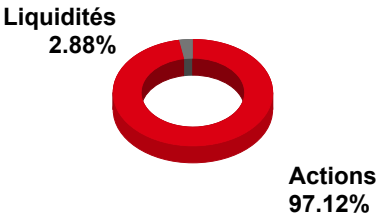

Performances et analyse du risque

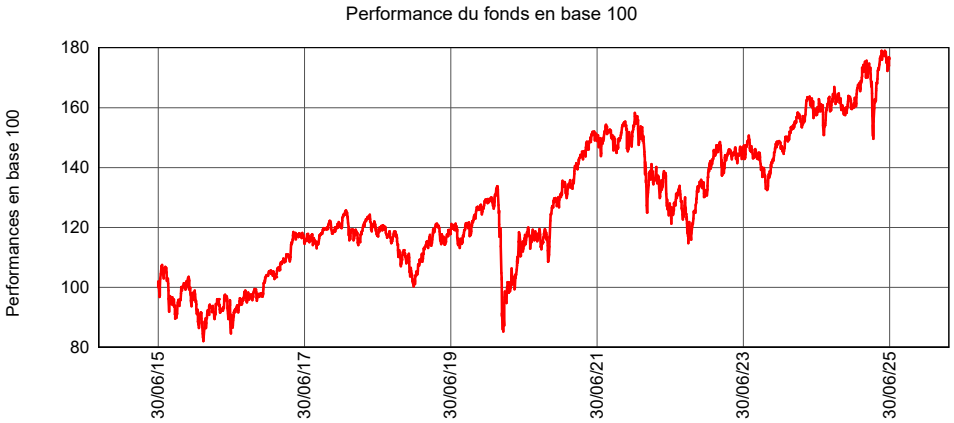

Informations pratiques

Actif total
EUR 148 654 327.46
Valeur liquidative
(FC)(EUR) 25.943

Nature juridique
FCPE de droit français
Classification AMF
Actions de pays de la zone Euro
Indice de référence pour information
100% MSCI EMU (EUR) NR
Affectation des résultats
(FC): Capitalisation
Date de début de gestion*
07/03/2005

Performances nettes glissantes

	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	07/03/2005*
Fonds	-1.12%	11.95%	41.93%	54.41%	76.27%	159.43%
Indice de référence**	-0.73%	14.06%	57.95%	77.25%	94.41%	223.79%

**pour information.

Indicateurs & ratios

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	07/03/2005*
Volatilité du fonds	17.02%	14.67%	16.41%	18.17%	20.14%
Ratio de Sharpe	0.45	0.58	0.47	0.28	0.19

Performances nettes civiles

	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Fonds	9.61%	8.26%	13.72%	-14.99%	18.10%	1.58%
Indice de référence**	12.85%	9.49%	18.78%	-12.47%	22.16%	-1.02%

**pour information

	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	24.69%	-14.33%	15.35%	6.35%	12.05%
Indice de référence**	25.45%	-12.75%	12.63%	4.33%	9.82%

**pour information

Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront entre autres des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé
Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Ne prenez pas de risque inutile. Lisez le Document d'Information Clé (DIC).
Le profil de risque et de rendement est basé sur la volatilité des cinq dernières années et constitue un indicateur de risque absolu. Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur. La valeur d'un investissement et tout revenu qui en découle peuvent baisser ou augmenter et vous pouvez ne pas récupérer le montant initialement investi. La catégorie de risque associée à Ce Compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque». Ce Compartiment est classé dans la catégorie 4 parce que son prix ou ses données simulées ont connu des fluctuations moyennes par le passé.

Ce reporting mensuel est un document marketing. Veuillez vous référer au prospectus et au KID avant de prendre toute décision finale d'investissement.

HSBC Asset Management

Label ISR

Copyright © logo 2025
Document non contractuel

HSBC EE ISR ACTIONS EURO

Reporting mensuel
30 juin 2025
Part F (EUR)

Analyse des choix de gestion

Principales lignes

		Portefeuille
1	SAP SE	5.57%
2	IBERDROLA SA	4.94%
3	SCHNEIDER ELECTRIC SE	4.06%
4	MUENCHENER RUECKVER AG-REG	3.91%
5	ASML HOLDING NV	3.65%
6	AXA SA	3.31%
7	KONINKLIJKE KPN NV	2.93%
8	DEUTSCHE BOERSE AG	2.93%
9	ING GROEP NV	2.90%
10	SOCIETE GENERALE SA	2.87%
Total		37.06%

Répartition par type d'instruments

Actions	97.13%
Liquidités	2.87%
Total	100.00%

En pourcentage du portefeuille.

Répartition par capitalisations boursières

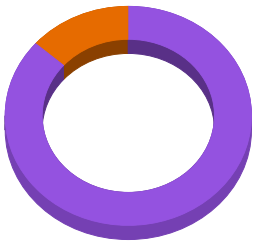

Grandes capitalisations	86.45%
Moyennes capitalisations	13.55%
Total:	100.00%

En pourcentage de la poche Actions, hors OPCVM détenus, produits dérivés & liquidités

Très petites capitalisations : < 250 millions en (EUR)
Petites capitalisations : > 250 millions & < 2 milliards en (EUR)
Moyennes capitalisations : > 2 milliards & < 8 milliards en (EUR)
Grandes capitalisations : > 8 milliards en (EUR)

Principaux mouvements Actions - Juin 2025

Achats	Montant (EUR)
INFINEON TECHNOLOGIES AG	301 638
SAP SE	40 134
IBERDROLA SA	35 474
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	28 780
SCHNEIDER ELECTRIC SE	28 139

Ventes	Montant (EUR)
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	-3 300
KERING	-3 943
AKZO NOBEL N.V.	-4 158
TELEPERFORMANCE	-5 484
PERNOD RICARD SA	-7 247

Exposition par secteurs d'activité

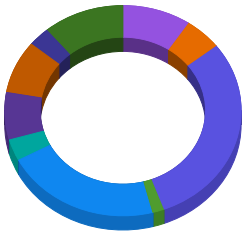

Biens de consommation de base	9,3 %
Consommation discrétionnaire	5,1 %
Finance	29,9 %
Immobilier	1,5 %
Industrie	21,3 %
Matériaux	3,3 %
Services aux collectivités	7,3 %
Services de communication	8,1 %
Soins de santé	3,0 %
Technologies de l'information	11,1 %
Total:	100,0 %

En pourcentage de la poche Actions, OPCVM détenus & produits dérivés inclus.

Exposition par pays

	Poids
France	28.74%
Allemagne	25.67%
Pays-Bas	15.91%
Espagne	7.20%
Finlande	4.58%
Irlande	4.32%
Autriche	4.08%
Belgique	2.78%
Royaume-Uni	2.62%
Portugal	1.75%
Etats-Unis	1.29%
Italie	1.06%
Total	100.00%

En pourcentage de la poche Actions, OPCVM détenus & produits dérivés inclus.

Exposition par zones géographiques

	Poids
Zone Euro	96.09%
Royaume-Uni	2.62%
Amérique du Nord	1.29%
Total	100.00%

En pourcentage de la poche Actions, OPCVM détenus & produits dérivés inclus.

Glossaire

Action : Titre de propriété représentatif d'une partie du capital de l'entreprise qui les émet ; l'action peut rapporter un dividende et donne un droit de vote à son propriétaire aux assemblées générales des actionnaires. Les actions peuvent être cotées en Bourse, mais pas obligatoirement.
Alpha : mesure la surperformance moyenne d'un fonds par rapport son indice de référence - ou bien, la performance qu'aurait réalisée le gérant dans l'hypothèse où celle de l'indice eut été nulle.
Bêta : mesure l'exposition d'un fonds ou d'un titre par rapport au marché ou à son indice de référence.
Delta : sensibilité d'une obligation convertible à la variation de l'action sous-jacente.
Dividende : Revenu tiré d'un placement en titres de capital (actions, certificats d'investissement). Le dividende est généralement versé chaque année et varie en fonction des bénéfices réalisés par l'entreprise.
Duration : Instrument de mesure permettant d'apprécier la sensibilité du prix d'un actif à une variation des taux d'intérêt.
ETF (Exchange Traded Fund) - Support indiciel coté sur un marché.
FCC : Fonds Commun de Créances.
FCPE : Fonds Commun de Placement d'Entreprise
Futures : contrat qui permet de prendre position sur l'évolution d'un actif appelé sous-jacent. Par exemple, le contrat future CAC 40 permet d'obtenir la performance (à la hausse ou à la baisse) du panier d'actions du CAC 40.
High Yield (haut rendement) : catégorie d'obligations dont le risque de non remboursement est plus élevé que celui des obligations " Investment Grade ". Obligations spéculatives offrant des rendements élevés qui récompensent la prise de risque prise sur la signature de la société émettrice. Elles correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées en dessous de BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.
Investment Grade : catégorie d'obligations dont le risque de non-remboursement est faible. Correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées entre AAA et BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.
Obligation : Titre de créance (c'est à dire qu'il représente une dette) pouvant être émis par une entreprise, remboursable à une date et pour un montant fixés à l'avance, et qui rapporte un intérêt. En cours de vie, la valeur d'une obligation évolue à la hausse ou à la baisse.
Obligations aggregate désigne un véhicule d'investissement (FCP, SICAV) composé à la fois d'obligations privées et d'obligations gouvernementales.
Obligations convertibles : obligations qui donnent à son détenteur, durant une période de conversion, la possibilité de l'échanger contre une ou plusieurs actions. S' assimile à une obligation classique avec une option d'achat sur des actions nouvelles de l'émetteur.
Obligations covered ou obligations sécurisées sont des obligations garanties et donc adossées à des crédits hypothécaires de première qualité ou à des créances du secteur public (exemple des collectivités). Elles ont donc l'avantage d'être garanties grâce à leur adossement à des actifs.
Obligations inflation : titres indexés sur l'inflation
OPC : Organisme de Placement Collectif.
OPCVM : Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières
Options : contrat entre deux parties par lequel l'une accorde à l'autre de droit (pas l'obligation) de lui acheter (option d'achat/call) ou de lui vendre (option de vente/put) un actif, moyennant le versement d'une prime.
Plus-value : Gain résultant de la différence entre le prix de vente d'un titre et son prix d'achat ou de souscription. Si cette différence est négative, la perte est appelée "moins-value".
Prise en pension : opération de refinancement des banques auprès de la banque centrale, caractérisée par un échange de titres contre de la trésorerie pour une période déterminée.
Produits dérivés : sont des contrats qui permettent de prendre des positions sur des actifs sans les détenir physiquement. On distingue en particulier les contrats futures et les options qui sont standardisés sur les principaux indices boursiers et qui sont échangés sur un marché réglementé.
Ratio d'information : indicateur de la régularité de la surperformance. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.
Ratio de Sharpe : mesure le supplément de rendement d'un fonds par rapport à celui d'un placement sans risque (monétaire).
Rendement actuariel : Rendement moyen des titres en portefeuille et détenus jusqu'à leur maturité .
Sensibilité : Mesure de l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur le prix d'une obligation.
Spread d'une obligation (ou d'un emprunt) : écart entre le taux de rentabilité actuariel de l'obligation et celui d'un emprunt sans risque, de durée identique.
Taux actuariel moyen : correspond à la moyenne pondérée des taux de rendement internes des instruments obligataires détenus par un fonds.
Titres de créances négociables (TCN) : titres émis au gré d'un émetteur, représentatifs d'une créance à court ou moyen terme à échéance fixe et négociables sur les marchés réglementés et de gré à gré.
Titrisation, consiste en une transformation d'un ensemble de créances homogènes en titres financiers liquides et négociables.
Trackers (Exchange Traded Funds) **:** OPCVM indiciel qui a la particularité d'être coté sur un marché réglementé et dont l'objectif de gestion est de répliquer la performance d'un indice boursier de référence.
Tracking Error : Indicateur de risque, la TE mesure la volatilité des écarts de performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. En d'autres termes, cet indicateur mesure le risque de divergence de la performance d'un OPC par rapport à celle de son indice.
Valeur liquidative : Valeur unitaire d'une action de SICAV ou d'une part de FCP (ou FCPE), calculée en divisant l'actif net de la SICAV/du FCP (ou FCPE) par le nombre d'actions ou de parts émises. Les souscriptions et rachats d'actions ou de parts s'effectuent à cette valeur, éventuellement diminuée d'une commission de souscription ou de rachat.
Volatilité : mesure la plus couramment utilisée pour rendre compte du risque historique d'un actif. Basée sur des données passées (ex post), la volatilité exprime un risque absolu (c'est-à-dire un risque de perte ou de gain en capital).
WAL (Weighted Average Life) **:** Moyenne pondérée de la maturité résiduelle (c'est-à-dire la durée restante jusqu'au remboursement du nominal) des instruments détenus par un fonds. De ce fait, aucune tolérance ne doit être donnée, les risques existent tant que le papier n'est pas totalement amorti.
WAM (Weighted Average Maturity) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle pour les instruments à taux fixe et jusqu'à la prochaine date de réajustement du coupon pour les instruments à taux variable des instruments détenus par un fonds. C'est la maturité moyenne pondérée des titres en portefeuille.

Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.
Risque de contrepartie : risque que la contrepartie avec laquelle sont négociées les opérations de gré à gré sur des produits dérivés et/ou les opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement…) voire de défaillance.
Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le portefeuille est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.
Risque de liquidité : les marchés sur lesquels le fonds maitre intervient peuvent être occasionnellement et temporairement affectés par un manque de liquidité dans certaines circonstances ou configurations de marché. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le fonds maître peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

HSBC EE ISR ACTIONS EURO

Reporting mensuel
30 juin 2025
Part F (EUR)

Données extra-financières au 30/06/2025

Notation ESG

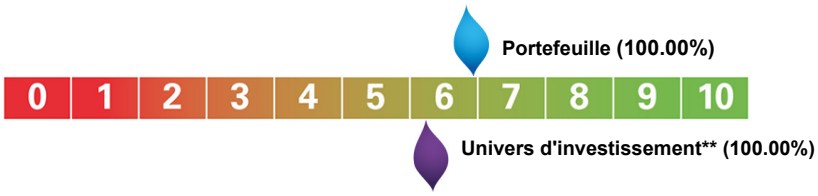

(Taux de couverture des entreprises notées, exprimé en pourcentage de l'actif net)

	Notes ESG (1)				Taux de couverture (1)
	ESG	E	S	G	
Portefeuille	6.93	7.78	6.17	6.88	100.00%
Univers d'investissement (2)	6.25	7.07	5.40	6.30	100.00%

(1) Source : HSBC Global Asset Management (France)
(2) MSCI EMU

Principales positions dont la note ESG est la plus élevée (3)

Libellé	ESG	Poids
EDP SA	8.58	1.70%
RELX PLC	8.48	2.55%
IBERDROLA SA	8.24	4.94%
CRH PLC	8.22	1.25%
ELISA OYJ	8.08	1.64%

Principales positions dont la note ESG est la plus faible (3)

Libellé	ESG	Poids
MICHELIN (CGDE)	5.26	2.01%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	5.71	1.31%
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	5.81	0.96%
ALSTOM	5.86	1.46%
AKZO NOBEL N.V.	5.87	0.55%

(3) Périmètre des positions notées.

Nous attribuons une note: une note Environnementale (E), une note Sociale (S), une note de Gouvernance (G), et enfin une note ESG globale du portefeuille.
L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note.
La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chaque secteur selon notre processus de notation interne.
La note ESG globale du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée du portefeuille. La note ESG globale de l'univers d'investissement est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée de l'univers d'investissement.

Pour plus de détails sur le portefeuille, les méthodologies employées et la démarche ESG, se référer au code de transparence en cliquant **ici**.

HSBC EE ISR ACTIONS EURO

Reporting mensuel
30 juin 2025
Part F (EUR)

Intensité Carbone

	Intensité Carbone (3)	**Taux de couverture** (4)
Portefeuille	68.9	100.00%
Univers d'investissement (2)	99.0	99.94%

(2) MSCI EMU
(3) Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 / M$ du chiffre d'affaires.
Source : Trucost, leader mondial de la mesure de l'empreinte carbone des entreprises. Trucost est un fournisseur de données extra-financières liées aux impacts environnementaux et aux émissions de gaz à effet de serre (GES) publiées par les entreprises.
(4) Source : HSBC Global Asset Management (France). Taux de couverture des entreprises avec intensité carbone, exprimé en pourcentage de l'actif net.

Principales positions dont l'intensité carbone est la plus faible (5)

Libellé	**Intensité Carbone**	**Poids**
ASR NEDERLAND NV	0.5	2.12%
AXA SA	0.7	3.31%
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	1.1	3.91%
ALLIANZ SE-REG	1.4	1.46%
GENERALI	1.5	1.03%

Principales positions dont l'intensité carbone est la plus élevée (5)

Libellé	**Intensité Carbone**	**Poids**
AIR LIQUIDE SA	1 274.0	1.42%
CRH PLC	884.1	1.25%
EDP SA	260.7	1.70%
IBERDROLA SA	231.5	4.94%
LEG IMMOBILIEN SE	222.6	1.50%

(5) Périmètre des positions couvertes.

L'intensité Carbone correspond au volume de CO2 émis pour 1 million de dollars de chiffre d'affaires réalisé. Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte non seulement les émissions directes liées aux opérations de l'entreprise (Scope 1) mais également celles liées à la fourniture de l'énergie nécessaire (Scope 2).

Intensité Carbone d'une entreprise (tonnes de CO2 / M$ de chiffre d'affaires) = (**Scope 1 + Scope 2**) / M$ du chiffre d'affaires

Scope 1: Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise
Scope 2: Emissions de gaz indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise

L'intensité carbone globale du portefeuille est la somme des intensités carbone des entreprises multipliée par les montants détenus en portefeuille divisé par la somme du montant détenu des entreprises ayant des intensités carbone. Les données carbone sont fournies par **Trucost**, leader dans l'analyse des risques et des données en matière de carbone et d'environnement et filiale de S&P Dow Jones Indices.

HSBC EE ISR ACTIONS EURO

Reporting mensuel
30 juin 2025
Part F (EUR)
Code AMF : **(C) 990000087369**
Durée de placement recommandée : **5 ans**

Informations importantes

Indices de marché
Source: MSCI. Les données MSCI sont réservées exclusivement à un usage interne et ne doivent être ni reproduite, ni transmises ni utilisées dans le cadre de la création d'instruments financiers ou d'indices. Les données MSCI ne sauraient constituer ni un conseil en investissement, ni une recommandation de prendre (ou de ne pas prendre) une décision d'investissement ou de désinvestissement. Les données et performances passées ne sont pas un indicateur fiable des prévisions et performances futures. Les données MSCI sont fournies à titre indicatif. L'utilisateur de ces données en assume l'entière responsabilité. Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué ou lié à la compilation, à l' informatisation ou à la création des données MSCI (les parties MSCI) ne se porte garant, directement ou indirectement, de ces données (ni des résultats obtenus en les utilisant). Les Parties MSCI déclinent expressément toute responsabilité quant à l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la qualité, l'adéquation ou l'utilisation de ces données. Sans aucunement limiter ce qui précède, en aucun cas une quelconque des parties MSCI ne saurait être responsable de tout dommage, direct ou indirect (y compris les pertes de profits), et ce même si la possibilité de tels dommages avait été signalée. (www.mscibarra.com). Si vous avez des doutes sur la pertinence de cet investissement, vous devriez consulter un conseiller financier indépendant.

Le Conseiller en investissements utilisera son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres ne figurant pas dans l'indice de référence en fonction de stratégies de gestion active et de possibilités d'investissement spécifiques. Il n'est pas prévu que l'indice de référence soit utilisé comme univers à partir duquel des titres seront sélectionnés. L'écart de la performance et des pondérations des investissements sous-jacents du Fonds par rapport à celles de l'Indice de référence est également analysé par rapport à un écart défini, sans pour autant y être limité.

HSBC Asset Management
Cette présentation est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs non-professionnels au sens de la directive européenne MIF.
L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation sans autorisation (même partielle) de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management.
En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Le capital n'est pas garanti. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des parts et des revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi.
Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront, entre autres, des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant :
https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf
Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion.
HSBC Asset Management - RCS n°421 345 489 (Nanterre). SGP agréée par l'AMF (n° GP-99026). Adresse postale: 38 Av. Kleber 75016 Paris. Adresse d'accueil: Immeuble Coeur Défense - 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 (France). Toute souscription dans un OPCVM présenté dans ce document doit se faire sur la base de la notice d'information en vigueur, disponible sur simple demande auprès de HSBC Asset Management, de votre entreprise ou sur le site internet du teneur de compte-conservateur de part de fonds, www.ere.hsbc.fr.
Document mis à jour le 17/07/2025.
Copyright © 2025. HSBC Asset Management. Tous droits réservés.

Informations pratiques

Nature juridique
FCPE de droit français
Classification AMF
Actions de pays de la zone Euro
Durée de placement recommandée
5 ans
Indice de référence pour information
100% MSCI EMU (EUR) NR
Affectation des résultats
(FC): Capitalisation
***Date de début de gestion**
07/03/2005
Devise comptable
EUR
Valorisation
Quotidienne
Souscriptions / rachats
Dix-millièmes de parts
Société de gestion
HSBC Global Asset Management (France)
Dépositaire
Caceis Bank
Centralisateur
Caceis Bank
Code ISIN
(FC): HSARF